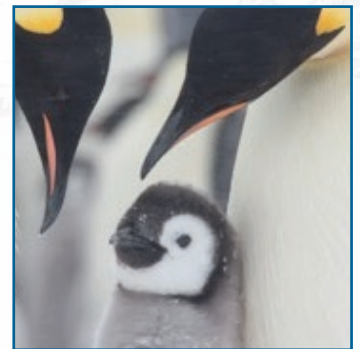


Consignes aux visiteurs des colonies de manchots empereurs

1. Introduction

Ces directives minimisent les impacts environnementaux potentiels sur la faune et la flore et suggèrent des moyens de se conformer à l'Annexe II (Préservation de la flore et de la faune de l'Antarctique) du Protocole du Traité sur l'Antarctique relatif à la protection de l'environnement. Ces directives ne se substituent pas aux lois nationales, mais fournissent un code de conduite supplémentaire visant à réduire les risques de perturbation de l'environnement marin. Certains pays ont adopté des directives ou des réglementations plus strictes que celles-ci, lesquelles peuvent se substituer aux directives de l'IAATO. Sachez que certaines colonies de manchots empereurs peuvent se situer dans des zones à espèces protégées dans l'Antarctique (ASPA) et qu'un permis peut être nécessaire avant de visiter une colonie.

Ces directives visent à perturber le moins possible les manchots empereurs et à éviter les impacts nocifs sur les populations de manchots en faisant en sorte que leurs habitudes et leurs activités quotidiennes et saisonnières soient respectées à court et à long terme.



2. Impacts potentiels

À l'heure actuelle, il n'existe aucun impact connu des visites contrôlées de colonies de manchots empereurs. Les impacts potentiels à éviter sont les suivants :

- Perturbation de la vie sauvage, et pas seulement des manchots, par l'atterrissage ou le vol d'aéronefs,
- Introduction d'espèces non natives.

3. Éviter de perturber la vie sauvage

- Le nombre de visiteurs sur terre à tout moment est limité à 100, guides et chefs d'expédition non compris, avec un maximum de 20 visiteurs par guide. Au moins 2 guides doivent être présents pour un groupe de moins de 20 visiteurs.
- Lorsque vous visitez une colonie, déplacez-vous lentement et avec précaution, et maintenez une distance de sécurité de 5 mètres avec les manchots. Augmentez la distance avec la faune sauvage si vous observez des changements de comportement. Laissez toujours la priorité aux animaux.
- Maintenez une distance de 15 m avec les colonies en lisière des glaces, où les manchots partent vers et reviennent de l'océan.
- Dans la mesure du possible, maintenez des voies d'accès distinctes pour les visiteurs et les manchots.
- S'il est indispensable de traverser la voie d'accès des manchots à l'océan, il est préférable que les visiteurs restent groupés plutôt que de se disperser.
- Les visiteurs doivent s'arrêter lorsqu'un manchot en déplacement se trouve à environ 15 m, afin de lui permettre de décider quelle direction il souhaite emprunter.
- Méfiez-vous des léopards de mer (*Hydrurga leptonyx*) qui peuvent être présents au niveau des trous de respiration et pourchasser les visiteurs. Ne cernez pas les phoques de Weddell, et ne vous placez pas entre un adulte et un petit ou entre un phoque et son trou de respiration.

3.1 Guider les visiteurs à proximité des colonies de manchots empereurs

3.1.1 Approche d'une colonie de manchots empereurs

- À l'approche d'une colonie de manchots empereurs, les précautions suivantes doivent être respectées :
- Établissez un point d'arrêt des visiteurs à 25-30 mètres d'une colonie comportant des petits. Tous les visiteurs et le personnel doivent s'arrêter au point défini pendant au moins 5 minutes, afin d'évaluer le comportement des manchots.
- Si aucune réaction de nervosité de la part des petits n'est observée, comme des mouvements répétés ou continus des nageoires, faites avancer le groupe lentement de 10 à 15 mètres.

- Répétez l'évaluation et approchez toutes les 5 à 10 minutes.
- Évaluez en permanence le comportement des manchots et repliez-vous au moindre signe de perturbation. Ne vous approchez jamais à moins de 5 mètres (15 pieds).
- N'encerclez pas une colonie de manchots empereurs. Maintenez l'activité des visiteurs et du personnel d'un côté de la colonie.

3.1.2 En lisière des glaces, en présence de jeunes

- Au bord de l'eau, les jeunes qui se préparent à quitter le nid se montrent initialement beaucoup moins nerveux.
- Regroupez tous les visiteurs du même côté d'un groupe de jeunes. Il est recommandé que les visiteurs s'asseyent à 15 mètres du lieu où les petits s'apprêtent à entrer dans l'eau.
- Les jeunes perdent souvent toute inhibition lorsque les visiteurs restent assis.
- Ceux-ci peuvent ainsi se retrouver entourés de jeunes se déplaçant parmi eux. Restez immobile ; si vous devez bouger, faites-le lentement.
- Les adultes se montrent souvent beaucoup moins inquiets de l'activité humaine à ce stade.



3.1.3 Zones fermées

- Les guides peuvent définir des zones interdites afin d'éviter des dangers tels que les fissures de marée, les trous de respiration ou la glace fragile, ainsi que les voies d'accès des manchots aux trous et aux fissures de marée.

3.1.4 Zone de visite guidée

- Le chemin d'approche vers la colonie doit être balisé et laisser suffisamment d'espace au déplacement de routine des groupes de manchots. Une colonie se compose de plusieurs groupes de manchots. Par conséquent, veillez à baliser un chemin d'approche approprié vers la colonie. Limitez le nombre de balises autour de la colonie afin de perturber les manchots au minimum, mais veillez à bien informer les visiteurs. Ce chemin doit être guidé. Lorsque de petits groupes de visiteurs campent pendant quelques jours près d'une colonie, il peut être nécessaire de les guider uniquement au début, du moment qu'un guide est toujours présent sur le site de la colonie.

3.1.5 Zones de déplacement libre

- Les visiteurs peuvent se déplacer librement dans le camp (le cas échéant) et à proximité de la colonie. Des guides doivent se trouver sur site à tout moment avec les visiteurs, pour un rapport maximum de 1:20. Cette zone doit être balisée pour veiller à ne pas perturber les voies d'accès et les groupes de manchots en déplacement.

4. Mesures de sécurité et d'atténuation des perturbations pour l'exploitation d'aéronefs

Les aéronefs (y compris les hélicoptères) sont soumis aux directives exposées dans la Résolution 2 du Traité sur l'Antarctique (2004), « Directives pour l'exploitation d'aéronefs à proximité de concentrations d'oiseaux dans l'Antarctique ». Outre ces directives, les mesures d'atténuation et de sécurité suivantes doivent être prises en compte lors de l'atterrissage à proximité des colonies :

- Traversez le littoral à angle droit et à une altitude supérieure à 2 000 pieds (~610 m) en approche.
- Maintenez une altitude de séparation verticale de 2 000 pieds (~610 m) et une distance de séparation horizontale de 0,25 mille marin (~460 m) du littoral dans la mesure du possible.
- Ne survolez pas la colonie de manchots empereurs (y compris les voies de circulation des manchots) ou les phoques. Observez les fissures de marée et la lisière des glaces la plus proche à l'approche de la colonie afin d'évaluer la sécurité des zones d'atterrissage. Atterrissez à un minimum de 0,75 mille marin (~1 km) de la colonie ou des phoques.
- Sélectionnez un site d'atterrissage situé derrière une barrière physique importante (par ex., iceberg) et si possible dans le sens du vent afin de perturber le moins possible la colonie et les phoques.
- Effectuez un minimum de passages pour inspecter et/ou draguer la piste d'atterrissage, dans le respect des conditions d'atterrissage sécurisées.
- En cas d'exploitation d'hélicoptères, veillez à ce que le site d'atterrissage soit exempt d'animaux et respecte les conditions d'atterrissage sécurisées.
- Assurez-vous que la piste est exempte d'animaux avant le roulage et le décollage.

5. Mesures de sécurité

- Il est important de disposer de l'équipement nécessaire à l'établissement d'un camp de base d'urgence si les conditions météorologiques se dégradent, particulièrement lors de l'exploitation d'hélicoptères.
- La zone du camp de base doit être examinée immédiatement après l'atterrissage, afin de s'assurer que la glace est solide.
- Les changements de conditions météorologiques rapides peuvent poser de graves problèmes si les groupes de visiteurs sont éparpillés sur une zone importante. Les guides doivent surveiller les conditions météorologiques et l'état de la glace et se préparer à un repli vers le camp si les conditions l'exigent.
- La glace peut se fissurer ou son état changer rapidement ; faites toujours preuve de prudence. Soyez particulièrement vigilant à proximité des fissures de marée.

6. Biosécurité et gestion des déchets

L'introduction d'espèces non natives de l'Antarctique a été identifiée comme une menace potentielle pour la biodiversité du continent. Par conséquent, il est crucial de respecter les mesures de biosécurité et de gestion des déchets. Les mesures suivantes doivent être respectées lors de la visite de colonies de manchots empereurs.

- Effectuez les contrôles de biosécurité (c.-à-d. nettoyez les bottes et l'équipement) avant la visite (respectez les directives de l'IAATO relatives aux précautions de biosécurité).
- Aucun produit de basse-cour cru ne doit être emporté auprès des colonies.
- Établissez les abris, les réserves d'urgence et le camp à 0,75 mille marin (~1 km) minimum de la colonie ou des phoques au repos. Protégez les déchets et les détritux des animaux et récupérez tous les déchets à la fin de la visite.
- Établissez une fosse à eaux grises et notez son emplacement si vous passez la nuit sur place.



Vue aérienne d'une colonie de manchots empereurs



Colonie de manchots empereurs par beau temps



Colonie de manchots empereurs par mauvais temps



Camp à proximité d'un iceberg, près d'une colonie de manchots



Labbe antarctique survolant une colonie



Léopard de mer dans un trou de respiration